

2023/



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS**

DÉCISION N°2023/295

Du lundi 9 octobre 2023

**Portant signature d' convention de financement avec le DABM 91 pour
la réalisation d'un bilan de compétences**

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la convention présentée par l'organisme DABM 91 dont le siège se situe : 8 rue Montespan – 91000 EVRY-COURCOURONNES, dans le cadre de la mise en place d'un bilan de compétences,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER la convention financière présentée par l'organisme DABM 91 dont le siège se situe au 8 rue Montespan – 91000 EVRY-COURCOURONNES, pour la réalisation d'un bilan de compétences au profit d'un agent de la commune.

ARTICLE 2 : La formation se déroule du 2 octobre 2023 au 31 janvier 2024.

ARTICLE 3 : La dépense s'élevant à 1 500 € TTC, sera prélevée sur le budget de l'exercice 2023, sous fonction 020 PERS, article 6184, dès certification du service fait et présentation de la facture.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaule

91130 Ris-Orangis

T 01 69 02 52 52

F 01 69 02 52 53

Contact@ville-ris-orangis.fr

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Madame le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 9 octobre 2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 20 OCT. 2023

Publié le : 20 OCT. 2023

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa

Stéphane RAFFALLI
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

